

Commune de Beauvechain

OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES
DEMANDE D'AUTORISATION OCCASIONNELLE

1. Organismes :

Le soussigné : (1)
.....
..... Tél. :

agissant : (2)
Membre du Centre Culturel de la Vallée de la Néthen : oui / non (3)

sollicite du Collège communal l'autorisation de disposer de la salle ci-après : (3)

1° **Salle communale rue Auguste Goemans n° 20 à Hamme-Mille**

Salle et/ou bar (3)
Location de la vaisselle : oui/non (3)

2° **Salle communale rue Jules Coisman, 31A à Hamme-Mille (Mille)**

3° **Maison de village de Hamme-Mille, rue Auguste Goemans, 7A à Hamme-Mille**

Salle Jean XXIII (3)
Salle Mandela (3)

2. But et objet détaillé et précis :

1. Entrées payantes/gratuites (3) - Art. du règlement-tarif : (4)
2. Nature des activités : (4)
3. But poursuivi : (4)
4. Nombre de personnes qui y participent (et à quel titre) :

3. Date(s) et durée de l'utilisation :

1. Date et heure (4) : le de H à H.

4. Conditions d'occupation et paiement de la redevance :

L'autorisation est sollicitée aux conditions stipulées dans le règlement fixé à cet effet et moyennant le paiement de la redevance fixée (voir règlement et tarif sur notre site).

5. Observations :
.....

Le soussigné, sollicite le patronage de la commune de Beauvechain : oui/non (3)

Le soussigné, déclare avoir pris connaissance des conditions d'occupation, s'engage sans réserve à s'y conformer et renonce dès à présent à tout recours contre l'Administration en cas d'accident ou de sinistre.

Date :

Signature :

(1) Nom, prénom, profession et adresse complète.

(2) A compléter par : en mon nom personnel, ou pour compte de ou représentant de

(3) Biffer la (les) mention(s) inutile(s).

(4) Compléter soigneusement.